

Pour la rentrée scolaire 2025-2026,
nous recherchons :

DES INTERVENANTS À L'AIDE AUX LEÇONS (H/F)

Contractuel

Sous l'autorité des Directeurs d'accueils de loisirs, vous aurez la responsabilité de la prise charge d'enfants sur le temps de l'aide aux leçons (6h à 7h par semaine) hors mercredis et vacances scolaires.

✓ MISSIONS

16h30/17h :

- effectuer le pointage des enfants présents
- permettre aux enfants de goûter dans le calme au sein du restaurant scolaire
- assurer la surveillance active dans la cour

17h/18h :

Gestion de l'aide aux leçons en salle de classe

- Prendre en charge un groupe de 15 à 18 enfants
- Organiser un lieu propice aux travaux scolaires
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Aider chaque enfant dans l'accomplissement des travaux à réaliser
- Animer des temps ludiques en fin de séance ou durant les périodes dites creuses (début et fin d'année scolaire)

18h/18h15 :

Gestion des départs des enfants :

- assurer la prise en charge des enfants partant avec les parents
- pour les enfants partant seuls, s'assurer qu'ils bénéficient d'une autorisation parentale
- accompagner les enfants à l'accueil de loisirs,
- communiquer avec l'équipe d'animation pour les enfants regagnant l'accueil de loisirs.

✓ PROFIL

Savoir-faire (connaissances pratiques et techniques)

- Être ponctuel
- Respecter les consignes données
- Être patient, accueillant et à l'écoute des enfants
- Être discret et avoir une attitude correcte vis-à-vis des enfants et de leurs parents

Formation et diplômes

- Formation d'instituteur ou de professeur des écoles, recommandée
- Être titulaire du BAC au minimum

✓ POSTES À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation)
à recrutement@ville-ermont.fr
ou à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville -
100 rue Louis Savoie - 95123 ERMONT Cedex

